



Mairie de La Rivière - Dugeon

COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
du 26 octobre 2018
Sur convocation du 22 octobre 2018
Tous les conseillers municipaux sont
présents

Secrétaire de Séance : Odile Girard

I) Approbation des compte-rendus précédents.

Le compte rendu du 28 septembre 2018 est adopté à l'unanimité.

II) Compte rendu des commissions

Environnement/cadre de vie

La commission s'est réunie le 16 octobre et a étudié plusieurs lieux du village où il est nécessaire d'intervenir :

- La place au dessus du groseiller a été nettoyée. La commission propose de l'engazonner et de la laisser propre (accès à barrer pour éviter le dépôt sauvage).
- Verger communal : les 2 pommiers au centre du verger ont à nouveau été détériorés par les enfants du quartier. Ils ne seront pas remplacés.
- Observatoire à oiseaux : la haie replantée est restée en bon état. Les planches du bâtiment sont à remplacer par la CFD.
- Une table de pique nique est à commander rapidement pour être installée au printemps à la MTL.
- L'employé de commune est chargé de réparer le banc situé en contrebas du jardin de curé, au bord du Dugeon.
- Espace naturel de Détente et de Découvertes : un cheminement a été piqueté pour tonte à réaliser par William. Une réunion est programmée le 15 novembre pour voir l'avenir de cet espace et son entretien.

Vie associative

- La date du repas pour remercier les bénévoles de la rando des fruitières est reportée au 1^{er} décembre 2018 (associations de Vaux et Chantegrue non disponibles le au 3 novembre).
- L'inauguration de la salle des associations a eu lieu le 19 octobre en présence de quelques présidents d'associations et des entreprises ayant réalisé les travaux.
- Salle des jeunes : rdv est fixé avec le nouveau président pour consignes à donner avant la réunion avec les parents.

Bâtiments et chemins

- Logements communaux : la chaudière du logement de Mme Patoz a été réparée (592 € HT).
Départ de Monsieur Chauvin Clément le 21 octobre 2018, remplacé par Mme Lacombe et Monsieur Alberto. Les nouveaux locataires souhaitent réaliser quelques travaux de rénovation (les fournitures seront fournies par la commune).
- Du fait de la restriction d'eau, et en accord avec la sous-préfecture, l'eau a été coupée au cimetière.
- L'entreprise Elec 2000 a posé un interrupteur à clef sur le poteau d'éclairage des boules et un sur le transformateur électrique pour les camions sur l'étang. L'automate de la fontaine sur la place de l'Eglise a été reprogrammé. (alimentation en eau en circuit fermé). Un devis sera établi pour réparer la commande électrique de la vanne de l'étang.
- Le carrefour de la maison garde barrière (route de creuse) a été goudronné par l'entreprise Malpesa (2736 € TTC).
- Taille des haies sous chole : deux devis sont présentés (Vuillemin pour taille simple des haies et ONF pour taille et broyage). Le travail proposé sur les deux devis n'étant pas équivalent, le conseil valide le devis de l'ONF en attendant un troisième devis.
- La vierge de Mt Gemmeux a été sablée. Toujours en attente de devis pour le socle.
- Sécurité routière : la commission a étudié différentes possibilités pour réduire la vitesse sur la route départementale, notamment aux entrées de village. Plusieurs devis sont présentés pour des radars pédagogiques (2 091 € HT), des coussins berlinois (3 124.90 € HT), des feux tricolores (14 608 € HT + branchement électrique), des rétrécissements ou chicanes et un plateau surélevé (15 000 € environ selon la taille).
Le conseil est conscient du problème de vitesse aux entrées et sorties de village mais n'est pas favorable à investir des sommes importantes dans un projet d'aménagement. 1/3 des membres du conseil ne souhaite faire aucun aménagement. Le conseil décide, par 8 voix pour, d'installer un radar pédagogique aux abords de l'école. Un dossier de subvention sera déposé au titre des amendes de police (25 %). Par ailleurs, une demande sera faite auprès du STA pour installer dès le printemps 2019 un système de comptage et relevé de vitesse afin d'avoir des éléments concrets avant d'investir dans des travaux importants.

Gestion de la forêt

- La commune a accepté un report de coupe de la parcelle 6 du fait de la saturation du marché du bois.

Communication et information

- R'virat 2018 : la commission a déjà réalisé plusieurs pages complètes qui seront mises en page prochainement.

- Les membres du conseil sont sensibilisés pour la distribution des informations communales dans les délais et dans toutes les boites aux lettres.

III) Urbanisme

Permis d'aménager

Indivision Bourdin pour une indivision en vue de construire

Permis de construire

Dumont Marc pour la création d'un garage en limite de propriété.

Déclarations préalables

Mairie pour la transformation de 2 fenêtres en porte-fenêtres.

Piccolo Xavier pour la création d'une véranda.

Loutrel Laurent pour l'installation d'une fenêtre de toit.

Terretaz Sophie (6 route des prés) pour le changement de fenêtres et la création d'une porte fenêtre.

IV) Point sur les employés de commune

Le maire a rencontré Vincent Grillon qui souhaite cesser son emploi au sein de la commune au 31 décembre 2018. Il a demandé une mise en disponibilité à compter du 1^{er} janvier 2019.

Il s'est engagé à réaliser une ou deux tournées de déneigement avec William pour lui montrer la marche à suivre et les points sensibles.

V) Modalités de gestion des listes électorales

A compter de 2019, la gestion des listes électorales va évoluer. Il y a lieu de créer une commission électorale de contrôle avec un membre du conseil municipal, un membre nommé par le Tribunal administratif et un membre nommé par le Préfet. Luc Putigny se propose pour participer à cette commission. Le conseil valide cette candidature.

VI) Cimetière

La secrétaire de mairie a fait un gros travail de mise à jour des concessions du cimetière. Il s'avère que nombre d'emplacements ne font pas l'objet de concession. Suite à la consultation des familles concernées par ces occupations sans titre dans le cimetière, il s'avère que 6 ont décidé de ne pas prendre de concessions et 11 acceptent de régler la concession au prix de 200 € pour 15 ans ou 300 € pour 30 ans. Les concessions où un soldat mort pendant la guerre serait inhumé, feront l'objet d'aucune facturation. Outre ces gratuités, et par souci d'équité le Conseil décide d'appliquer la réglementation et d'appliquer le tarif en vigueur pour ces concessions considérées comme nouvelles.

VII) Renouvellement des baux ruraux

Les baux ruraux arrivent à échéance en fin d'année. Ceux-ci n'étant pas à jour, le travail a consisté à remettre à jour les tarifs en fonction des surfaces et des qualités de terrain.

Le Conseil, par équité entre agriculteurs, décide d'appliquer le nouveau calcul pour ces surfaces de terrain communal loué. La différence de prix entre l'ancien mode de facturation et le nouveau sera lissée sur plusieurs années.

VIII) CFD -Validation méthode dérogatoire relatif au transfert de compétence

Pour la compétence des chemins intercommunaux, il y a lieu de valider la méthode retenue par le conseil municipal (méthode dérogatoire ou méthode de droit commun). Le conseil valide la méthode dérogatoire proposée.

IX) CFD – Désignation d'un délégué intercommunal supplémentaire

Suite au renouvellement du conseil municipal de Courvières, il y a lieu de désigner un délégué supplémentaire pour représenter la commune au conseil communautaire. Dans l'ordre du tableau, c'est Jérémy Lonchampt qui doit siéger. Celui-ci accepte de siéger au conseil communautaire.

X) CFD / SEVAD / Syndicat des Eaux

- SEVAD : un dossier est en cours d'élaboration pour répondre à l'appel à projet ENIR pour compléter l'informatisation des écoles. Les devis sont en attente.

- Syndicat des eaux : les travaux de réseaux d'eau par l'entreprise Malpesa devraient être terminés prochainement et l'enrobé de la route réalisé avant le 11 novembre.

Le syndicat a participé au comité sécheresse en préfecture. Le niveau de la nappe du syndicat de Vau les Aigues est correct et le Préfet pourrait, si besoin, réquisitionner de l'eau au syndicat pour des secteurs déficitaires. Les habitants doivent être sensibilisés à cette problématique et réduire leur consommation.

XI) Questions diverses

- Suite à la demande de la Sté Orange pour installer une antenne derrière le GAEC du Marronnier ou entre le cimetière et la maison garde barrière, les parents d'élèves ont été consultés afin d'avoir leur avis sur le sujet. Ils ne veulent pas se prononcer mais souhaitent qu'une réunion publique soit organisée. La Sté Orange envisage plutôt d'organiser une permanence où chacun pourra donner son avis sur la question. Le conseil maintient son accord de principe pour continuer la procédure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40.

**Le Maire,
Christian VALLET**